

# Patrice : la stabilité du travail retrouvé

A 50 ans, Patrice est heureux de travailler dans les pépinières de Michel Joubert, à Allonnes. Après une période de chômage, il a rencontré AGRIVAL et ne s'en porte pas plus mal : « *Moi, j'ai travaillé pendant dix-neuf ans dans les caves à champignons, j'étais chauffeur cariste chez Leroy à Dampierre; puis j'ai été débauché. Et puis, coup de hasard, je suis tombé sur Agrival par le biais de la Coop Fleuron d'Anjou.* » Patrice exerce ses compétences (la polyvalence est de rigueur) dans une entreprise où il a « *trouvé un bon accueil* ». Les trois permanents et Michel Joubert l'ont bien accueilli et Patrice, père de trois enfants de 27, 22 et 20 ans, qui vit seul à Brain-sur-Allonnes, est plutôt heureux de son sort.

Outre les pépinières Joubert, il travaille au GAEC Carrefour. Il est ainsi employé neuf mois sur douze : « *J'ai trouvé du boulot, c'est le principal. Certes, je ne suis pas encore en CDI, il me manque deux mois chez un autre employeur, mais j'espère en décrocher un.* ». Carole Valentin fera tout pour cela : « *Nous suivons Patrice. Le but reste de favoriser son CDI. Il faudrait que nous lui trouvions un troi-*



*Patrice travaille chez deux employeurs adhérents d'Agrival*

*sième employeur, un viticulteur, par exemple.* »

Seul problème : que cet employeur ne soit pas trop éloigné de Brain-sur-Allonnes et d'Allonnes, car, comme tous les salariés travaillant dans les groupements d'employeurs, il n'est pas prêt à faire un long trajet pour aller travailler chaque jour, question de porte-monnaie : « *Déjà que nous faisons du covoiturage, pour économiser, moi, je ne tiens pas à faire plus de 25 km pour aller travailler.* »

B.G.